

Geode Chemicals & Laboratories	Fiche de Données de Sécurité	Date : 15/01/2008
		N° de révision : 03
<u>PINTO : Shampooing</u>		<u>MSDS : PIN. Sh</u>

1. Identification de la préparation, utilisations, et identification de la société productrice :

1.1 La préparation et identification de la matière active :

Désignation de la préparation:	Pinto shampooing anti-parasites pour chien et chat.
Préparation:	Shampooing.
Désignation de la substance active:	Perméthrine 25/75 cis trans
Famille:	Pyréthriinoïde
Formule brute:	C ₂₁ H ₂₀ Cl ₂ O ₃
Masse moléculaire:	391.3
Utilisation:	Insecticide/Anti-parasitaire.
Concentration:	1g/l

1.2 Utilisation de la préparation :

Type de produit 18. Exclusivement autorisé pour la lutte contre les ectoparasites chez les petits animaux domestiques.

1.3 Détenteur de l'autorisation belge, et numéro d'autorisation :

GEODE Chemicals & Laboratories sprl
6, rue du Parc Industriel
B-4540 Amay (Belgium)
Tél. : + 32 85 25 09 74
info@geodechemicals.com

N° d'autorisation : 10707/B

2. Composition et informations sur le composé actif :

Substance active dans la préparation :	Perméthrine 25-75/cis-trans
Nomenclature chimique:	(1RS, 3RS, 1RS, 3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthyl cyclopropane carboxylate de 3-phénoxybenzyle.
Numéro CAS:	52645-53-1
Numéro EINECS:	258-067-9
Symbole :	Xn, N
Phrases :	R20/22, R43, R50/53

3. Identification des dangers:

Risques spécifiques: Ne pas traiter les animaux près de zone aquatique. Ne pas rejeter les eaux de rinçage dans les marres et étangs.
Dangereux pour les poissons et la faune aquatique.

4. Premiers secours:

Inhalation:	Néant.
Contact avec la peau:	Les irritations cutanées peuvent être traitées avec des crèmes grasses ou des onguents anesthésiques locaux.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement à l'eau au moins 15 minutes. En cas d'irritations persistantes, consulter un ophtalmologue.
Ingestion:	Ne pas faire vomir, faire absorber du charbon actif, appeler immédiatement un médecin et téléphoner au centre antipoison.

5. Mesures de lutte contre l'incendie:

Moyens d'extinction appropriés: Moyens habituels.
 Moyens d'extinction contre-indiqués: Jet d'eau bâton.
 Dangers d'incendie: En cas d'incendie, émission de gaz toxiques.
 Equipement de protection spécial: Port d'un appareil respiratoire autonome.
 Autres recommandations: Eviter le rejet des eaux d'extinction dans l'environnement.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Mesures après déversement: Recueillir dans un récipient approprié. Rincer à l'eau les zones souillées.

7. Manipulation et stockage:

Manipulation:

Mesures collectives de protection: Assurer une bonne ventilation des postes de travail.
 Mesures spéciales de protection: Se laver les mains et la peau découverte au savon après chaque manipulation.

Stockage:

Sensibilité à l'humidité: non observé(e).
 Sensibilité à la lumière: non observé(e).
 Sensibilité à l'oxydation: non observé(e).
 Température de stockage: stocker à température ambiante.
 Mesures spéciales de stockage: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 Lieux de stockage: Locaux réservés.
 Matières incompatibles de stockage: non connu.
 Matériaux d'emballages à éviter: Fer et alliages ferreux.
 Emballages recommandés: Plastique.
 Autres recommandations: Ne pas réutiliser les emballages vides.

8. Protection individuelle et Contrôle de l'exposition:

Protection respiratoire: Sans objet.
 Protection des mains: En cas de sensibilité ou de légère blessures aux mains porter des gants à usage unique en latex ou en vinyle.
 Protection des yeux: Port de lunettes de protection.
 Mesures d'hygiène spécifique: Se laver les mains et la peau au savon après manipulation.

9. Propriétés physiques et chimiques:

Aspect: Shampoing de couleur orange et moussant au contact de l'eau.
 pH: neutre
 Solubilité: Sans problèmes particuliers.
 Stabilité: min 24 mois dans l'emballage d'origine à température ambiante.

10. Réactivité:

Réactions dangereuses: Non connu(e).
 Produits de décomposition dangereux: Non connu(e).

11 Informations toxicologiques de la perméthrine:

Toxicité aiguë: DL50 orale sur rat femelle dans l'huile de maïs: 4.672 mg/kg poids.
 DL50 dermale sur rat femelle dans le xylène: > 4.000 mg/kg poids.
 Commentaires: Ne pas ingérer, en cas d'ingestion le shampoing à goût amère.
 Autres recommandations: Eviter les projections dans les yeux.

12. Informations écologiques:

Environnement: Ne pas rejeter les eaux de lavages dans les égouts et les points d'eau.
 Ecotoxicité: CL50 (96H) truite arc-en-ciel: 0,009 mg/l de perméthrine à 93% de pureté.
 Dangereux pour l'environnement aquatique, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination:

Neutralisation du produit: Incinération en centre agréé.
 Destruction emballages souillés: Bien vidé et bien rincer. Remettre à un organisme récupérateur spécialisé agréé.

14. Informations relatives au transport:

ADR: Non réglementé.
 IMCO: Non réglementé.
 IATA: Non réglementé.

15. Informations réglementaires:



N: danger pour l'environnement

Phrases de sécurité :

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
 S25 : Eviter le contact avec les yeux.
 S29/56 : Ne pas rejeter les résidus à l'égout ; éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
 S37 : Porter des gants appropriés.

Phrases de risques :

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à l'environnement aquatique.

Contient de la perméthrine, peu déclencher une réaction allergique.

Phrase de conseil :

C26 : Se laver les mains après utilisation.

Centre Anti-Poisons belge Tél.: 070 245 245

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'enquérir de toutes les précautions et autres dispositions réglementaires éventuelles concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Les renseignements portés dans la présente fiche ont été introduits conformément aux indications prévues par les directives 88/379 CEE (préparations dangereuses) du 5 mars 1991 et 92/32 CEE (substances dangereuses) du 30 avril 1992.

Cette fiche complète la fiche technique d'utilisation, mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état des connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition.

L'attention des utilisateurs reste en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.